

## LA LAICITE C'EST LA PAIX

L'Observatoire Vendéen de la Laïcité Georges Clemenceau dénonce les atteintes au principe de laïcité constatées ces derniers mois en Vendée :

- La présence de symboles religieux, au sein des bâtiments de la République, est interdite par la loi de 1905. En effet, elle est de nature à exclure les citoyens qui ne partagent pas les mêmes convictions, religieuses ou non. De plus, elle laisse propager l'idée qu'il existerait une religion d'Etat.
- Les espaces d'affichage concédés par les mairies ou autres institutions ne peuvent être utilisés pour des campagnes de propagandes invitant à se convertir à une religion.
- Les cérémonies officielles et patriotiques doivent permettre à tous de s'y associer. Le bon déroulement (dans le temps républicain) ne peut être modifié ou accompagné par une pratique religieuse.

L'Observatoire Vendéen de la Laïcité Georges Clemenceau souhaite que notre devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité » soit inscrite au fronton de tous les bâtiments publics.

Le rassemblement massif et digne, après les attentats perpétrés par des fanatiques religieux contre Charlie Hebdo et un Hyper Casher, a fait la démonstration de l'attachement et de la détermination des Vendéens à poursuivre le Vivre Ensemble que garantit la Laïcité.